

HONORAIRES

Suivant **DECRET n° 2014-890 du 1^{er} août 2014 (Loi ALUR)**

HONORAIRES DE LOCATION

LOCATAIRE :

- visites / constitution dossier candidat locataire / réaction bail : 8 € TTC/m² (selon prix au m² défini par décret)
- état des lieux d'entrée ou de sortie : 3 € TTC/m² (selon prix au m² défini par décret)

PROPRIETAIRE :

- visites / constitution dossier candidat locataire / réaction bail : 8 € TTC/m² (selon prix au m² défini par décret)
- état des lieux d'entrée ou de sortie : 3 € TTC/m² (selon prix au m² défini par décret)
- entremise : 1 € TTC/m²

HONORAIRES DE GESTION

Honoraires de gestion : 6 % HT soit

7,20 % TTC des montants encaissés
(Hors dépôt de garantie)

HONORAIRES SUR VENTES

HABITATION :

Inférieur à 49 999 €.....	forfait à 5 000 € TTC
De 50 000 € à 99 999 €.....	forfait à 8 000 € TTC
De 100 000 € à 149 999 €.....	8,00 % TTC
De 150 000 € à 249 999 €.....	7,50 % TTC
De 250 000 € à 399 999 €.....	7,00 % TTC
Supérieur à 400 000 €.....	5,90 % TTC

COMMERCIAL (Murs – Droit au bail – Fonds de commerce – Droit d'entrée – Terrains) :

Jusqu'à 99 999 €.....	10,00 % TTC du prix de cession
De 100 000 € à 149 999 €.....	9,00 % TTC
De 150 000 € à 249 999 €.....	8,00 % TTC
Supérieur à 250 000 €.....	7,00 % TTC

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (voir mandat), la rémunération sera à la charge du vendeur.

	MONTIGNY-LÈS-METZ 57950 Bureaux 33 rue de Pont à Mousson Tél +33 (0) 3 87 69 1000 > Fax +33 (0) 3 87 69 09 19 E-mail info@carrara-immobilier.com www.carrara-immobilier.com
---	--